ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Sauvetage en mer : Pas-de-Calais

Question écrite n° 4390

Texte de la question

M Dominique Dupilet demande a M le ministre delegue aupres du ministre des transports et de la mer, charge de la mer, s'il est envisage de doter le littoral du Pas-de-Calais, et plus precisement le Crossma du cap Gris-Nez, d'un helicoptere de sauvetage en mer. En effet, les recentes manoeuvres pratiquees sur un ferry traversant la Manche ont une fois de plus souligne la necessite d'avoir ce type d'appareil base a proximite immediate du lieu d'intervention, en l'occurrence le rail maritime le plus frequente du monde.

Texte de la réponse

Reponse. - Au cours de l'exercice Manchex, organise en octobre 1988, les helicopteres francais n'ont pu, effectivement, intervenir que tardivement en raison du brouillard qui regnait sur leur terrain de stationnement. Il est apparu qu'un helicoptere stationne plus pres des cotes du Pas-de-Calais n'aurait pas subi ce handicap. Pour les operations de secours maritime, l'efficacite des helicopteres depend, essentiellement, de deux facteurs : des capacites propres de l'appareil et, notamment, de son aptitude a operer par tous les temps (y compris le vol stationnaire), ainsi que de celles de ses equipements de navigation et de detection ; de son implantation qui conditionne, avec le stade d'alerte, les delais d'intervention. Notre organisation de secours maritime ne possede pas d'helicopteres specifiquement destines a cette mission ; elle fait appel aux moyens de differentes administrations, dont ceux de la marine nationale pour les helicopteres lourds, ceux de la securite civile, de la gendarmerie ou des douanes pour les autres types. C'est donc avec ces differentes administrations que doit etre etudiee une meilleure adequation des moyens et de leur implantation a cette mission de secours maritime. C'est pourquoi j'ai demande a la mission interministerielle de la mer, que j'actionne par delegation du Premier ministre, d'etudier, en cooperation avec les differents departements ministeriels concernes, quelles actions seraient a mener pour obtenir cette amelioration. Sans prejuger des mesures que preconise cette etude, il est tres vraisemblable qu'elle proposera, pour cette region ou il doit etre fait appel aux helicopteres d'Amiens ou de Lille, a defaut a l'helicoptere de la marine base a Cherbourg, une implantation plus proche de la cote.

Données clés

Auteur : M. Dupilet Dominique
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4390
Rubrique : Mer et littoral
Ministère interrogé : mer
Ministère attributaire : mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 octobre 1988, page 2979